GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MARDI 16 FEVRIER 2021

---

1. Sanction par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de l'Ordonnance portant assentiment à l'accord de coopération du 24 avril 2020 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'exécution de plusieurs dispositions de la directive 2016/2284 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2016 concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques, modifiant la directive2003/35/CE et abrogeant la directive 2001/81/CE, que le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté en sa séance du vendredi 29 janvier 2021.(GRBC-RV-47.71336)

2. Projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à une aide aux entreprises exerçant des activités dites non essentielles dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 – 2ème et dernière lecture.(GRBC-BT-36.71338)